

From: tarnefys On Behalf Of David Gayou
Sent: Wednesday, November 02, 2011 11:39 PM
To: INFOSO BEREC
Subject: Réponse consultation Neutralité

Bonjour,

Je me permets de répondre à votre consultation sur la proposition des lignes de conduites sur la Neutralité du Net et de la transparence en tant que citoyen concerné par les nouvelles technologies.

La situation actuelle consiste en de nombreuses violations de la Neutralité du Net par les fournisseurs d'accès internet sans aucunes informations envers leurs clients. Ces clients ont pourtant bien souvent souscrit à un accès internet "illimité".

Internet possède une définition de facto, cette définition provient de la construction technique du réseau internet ainsi que de son utilisation depuis 15 ans. Il n'est pas concevable de modifier cette définition d'un point de vue restrictif ou a des vues commerciales.

Si l'obligation de transparence sur les atteintes à la Neutralité du Net est déjà un pas dans la bonne direction, cela n'est pas suffisant.

La transparence, seule, ne permettra pas de préserver la Neutralité du Net.

La transparence ne suffit pas ! Internet comme toutes les technologies dérivant de l'informatique est un outil formidable dans le sens où son utilisation ne dépend pas de la compréhension de son fonctionnement. De fait, l'immense majorité des utilisateurs d'internet n'a aucune idée du fonctionnement de celui-ci et ne veut pas le savoir.

Ainsi, annoncer qu'une connexion Internet n'autorisant que les communications sur les ports 80 et 443 ne permet pas lire ou d'envoyer des emails, n'est pas une implication logique pour 99% des utilisateurs.

Il n'est pas envisageable de demander aux utilisateurs de connaître les implications techniques d'un blocage de port, sans parler des conséquences d'une priorité basse sur un type de contenu.

La solution la plus transparente et la plus compréhensible pour les utilisateurs, et donc les citoyens, est une neutralité stricte du net.

La Neutralité du Net est également importante pour l'économie. Si internet a été moteur pour l'économie dans les dernières années, c'est grâce à la grande liberté d'action laissée aux entrepreneurs sur le réseau internet. Chacun pouvait développer son idée dans son garage sans avoir des moyens financiers importants et en créer une future grande entreprise internationale. Les violations de la neutralité du net sont un frein à l'innovation et à la création de nouvelles entreprises utilisant Internet.

Je travaille dans une PME innovante qui offre des solutions de télécommunications par l'internet mobile. La plupart du temps, les communication sont de types purement données; mais il arrive que l'on doive transmettre des communications audio.

En France, les opérateurs mobiles interdisent la VoIP sur l'internet mobile. En effet, celle-ci rentre en concurrence directe avec le marché de la téléphonie des opérateurs mobiles. Il n'y aucune raison techniquement valable pour cette interdiction.

Cette discrimination du contenu par les opérateurs mobiles sur la voIP est un frein technique important pour nos capacités de développement et d'innovation .

De plus, les opérateurs mobiles sont très régulièrement condamnés pour ententes illégales. De fait, aucun opérateur mobile français n'offre des solutions d'internet mobile permettant de de la voIP. La concurrence ne garantie pas la neutralité du net mobile.

Il est par ailleurs à noter, que de nombreux fournisseurs d'accès internet sont également des fournisseurs de contenus sur Internet.

Les violations de la neutralité du net imposée par ces FAI vont clairement dans le sens de favoriser leurs propres contenus contre ceux des autres.

Ces actions tendent à nuire gravement à la libre concurrence entre les différents acteurs économiques et donc à l'innovation.

Laisser quelques acteurs se permettre de violer la neutralité du net, c'est empêcher l'innovation. C'est

autoriser ces quelques acteurs de s'approprier tout l'espace offert par Internet. C'est se priver que le prochain google ou le prochain apple soit issu des l'union européenne.

La Neutralité du Net est ce qui fait d'internet Internet. Parce que toutes les données sont traités également, Internet est un lieu de liberté et de création. Cette liberté a permis à Internet d'être un nid d'innovations et un moteur pour l'économie.

Aussi, je recommande au BEREC de ne pas rester sur une position attentiste et de prendre sans tarder des dispositions afin de protéger la neutralité du net.

Salutations,

David GAYOU